

REPUBLIQUE FRANÇAISE

2012/....

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 janvier 2012

DCM N° 12-01-15

Objet : Soirée vente aux enchères de Poupées Frimousses : subvention exceptionnelle au Comité UNICEF de Moselle.

Rapporteur : M. SCUDERI, Adjoint au Maire

L'UNICEF a été créé en 1964, et depuis cette date, ne cesse d'intervenir dans plus de 150 pays à travers le monde pour venir en aide aux enfants, grâce au soutien des donateurs et bénévoles. Des campagnes de sensibilisation, vaccination, interventions d'urgence, collectes de fonds sont organisées chaque année dans les pays en besoin.

Depuis 2003, l'UNICEF France organise à Paris une vente aux enchères de poupées Frimousses, dont les bénéfices sont directement reversés à des programmes de vaccination de l'UNICEF.

Le Comité UNICEF de Moselle a décidé, pour la première fois en région, et de façon indépendante de l'UNICEF France, d'organiser à son tour une vente aux enchères. Artistes de Metz, de Lorraine et de France se sont mobilisés pour créer des poupées pour l'UNICEF. La vente de ces poupées servira également aux programmes de vaccination dans les pays dans le besoin. Une vingtaine de poupées sera proposée à la vente lors d'une soirée organisée par le Rotary Club Pilâtre de Rozier Metz au profit de l'UNICEF. Cette soirée, dont le thème sera « l'incroyable défilé », se déroulera jeudi 9 février 2012 aux Arènes de Metz.

L'UNICEF n'ayant pas suffisamment de partenaires pour couvrir les frais de cette soirée sollicite à ce titre le soutien de la Ville de Metz et propose de faire figurer le logo de la Ville de Metz sur toutes les publications se rapportant à cet évènement.

Il est proposé que la Ville de Metz participe au soutien de cette soirée par le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € au Comité UNICEF de Moselle.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances entendue,

VU la soirée de vente aux enchères de Poupées frimousses organisée par le Rotary Club Pilâtre de Rozier Metz au profit de l'UNICEF aux Arènes de Metz le 09 février 2012

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE le versement d'une subvention de 500 € au Comité UNICEF de Moselle

ORDONNE les inscriptions budgétaires correspondantes

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Dominique GROS
Maire de Metz

Service à l'origine de la DCM : Mission Prospective et Enjeux Métropolitains,
Mission Réseaux de villes

Commissions : Commission des finances

Référence nomenclature «ACTES» :

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : dont sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 41

Absents : 14

Dont excusés : 14

Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE